

FORMATION

Justice restaurative : principes et actions

Qu'est-ce que la justice restaurative ?

La justice restaurative ne cherche pas, avant tout, à expliquer l'acte, à définir les culpabilités ou à infliger une peine équitable. Elle met l'accent sur les conséquences et a pour but de réparer les dommages causés et/ou de restaurer les relations entre les personnes qui ont été affectées directement ou indirectement par l'acte délictueux. La justice restaurative est un processus par lequel toutes les parties impliquées décident ensemble comment réagir à la situation et à ses conséquences sur les relations humaines. Son application au quotidien crée des relations de confiance qui permettent la résolution des problèmes dans un stade précoce et ainsi un climat de vie ou de travail plus serein.

Les pratiques de justice restaurative ont des résultats surprenants à travers le monde (les grandes villes du Brésil, aux Pays-Bas, en Belgique, en Espagne, aux États-Unis...).

Objectifs pédagogiques:

- ✓ **Concept:** Apprendre d'où vient la justice restaurative, comment les principes ont évolué et en quoi cela diffère d'autres formes de résolution de conflit
- ✓ **Processus:** Comprendre les clés de la justice restaurative et les pratiques qui en résultent
- ✓ **Coordination:** Clarifier le rôle du tiers : ce qu'il fait et ce qu'il ne fait pas
- ✓ **Compétences:** Expérimenter de nouveaux outils, évaluer sa posture éducative et décider d'un plan d'action.

Date et lieu

Trois jours de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Lieu et dates : <http://www.questiondejustice.fr/index.php/planning-des-formations>

Public visé

- ✓ toute personne ayant confiance dans les capacités des personnes, peut participer,
- ✓ se sont formés : assistants sociaux, éducateurs, psychologues, médiateurs et bénévoles
- ✓ des associations sportives, écoles, protection de l'enfance, associations de quartiers etc.

Compétences visées pour coordonner une CF :

- × **Prise de contact** : développer la capacité de prendre contact, expliquer clairement de quoi il s'agit et ouvrir le dialogue avec un enfant ou un adulte.
- × **Motiver** : apprendre à créer une relation de confiance pour entamer des entretiens individuel ou à trois en approche restaurative vaincre les hésitations, calmer les inquiétudes et motiver les participants de participer.
- × **Écoute** : renforcer sa capacité d'écoute active puis entamer une relation créative avec les jeunes et les adultes
- × **Organisation** de cercles de parole
- × **Validation des plans d'action:** savoir élaborer un plan d'action pour créer un climat de travail satisfaisant et apaisé pour tous.

Méthode et outils

Une formation pratique : après une introduction au concepts de la justice restaurative et à travers des documentaires vidéo, des exercices : jeux de rôle, travaux en groupe, échanges d'expériences entre participants, acquérir les éléments nécessaires pour mettre en œuvre tous les outils utiles au quotidien. Vous recevrez un petit manuel avec des fiches-outils et repartirez avec un plan d'action pour vous-même et un projet pour votre organisation.

Validation

Elle consiste en une auto-évaluation, un bilan de la formation et un plan d'action adapté à votre cadre de travail et vos envies.

Coûts et modalités de paiement

Prix de la formation (matériel de formation inclus). 395 € 120Vincent
Prix pour particulier (si formation non prise en charge) 270 €

Inscription confirmée après acquittement des arrhes à hauteur de 100 € et réception de la fiche d'inscription.

Formation conduite par :

Hélène van Dijk

De formation initiale en Sciences sociales, Hélène van Dijk a obtenu un diplôme universitaire « Adolescents difficiles, approches et pratiques interprofessionnelles » en France où elle vit depuis 1999.

En parallèle de son activité d'assistante familiale pour adolescents, elle commence en 2005 sa formation aux pratiques de justice restaurative auprès de la Eigen Kracht Centrale aux Pays-Bas. Depuis 2006, elle multiplie les contacts à l'étranger, se perfectionne puis se prépare à créer une association en France : Question de justice, association pour l'introduction des pratiques de justice restaurative, voit le jour en mars 2012. Elle a pour objet « d'améliorer la vie en communauté à travers la création de liens, leur préservation et leur réparation lorsque un acte délictueux ou criminel les a endommagés ou lorsque les relations se sont détériorées » et ce à travers la sensibilisation du grand public et des acteurs politiques. Elle a pour objectifs : la dispense de formations ponctuelles et de formations continues, le suivi et la mise en relation des personnes formées avec des demandeurs de conférences familiales ou de justice restaurative.

Hélène travaille au Centre de Détention de Muret, pour des départements, à l'Éducation Nationale ; l'association a obtenu des subventions de la part de la Politique de la ville, la préfecture et pour son travail en prison.

Conseils de lecture

- « L'impasse de la punition. Alternatives pour la classe » réd. Éric Debarbieux, Dunod, 2018
- « La justice restaurative » Howard Zehr, 2012, Labor et fides.
- « Pratiquer la Concertation restaurative en groupe avec des jeunes » Joelle Timmermans, 2017, Chronique Sociale